



Ouagadougou, le

24 AOÛT 2021

021- _____ /MESRS/SG/CIOSPB/DBAF

000047

COMMUNIQUE

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation a l'honneur de porter à la connaissance des étudiants admis au concours d'entrée au **Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion (CESAG)** au titre de l'**année académique 2021-2022**, qu'ils peuvent soumettre leur dossier de demande de bourse nationale sur la plateforme **CAMPUS FASO** à travers le lien suivant : www.campusfaso.bf.

Pour la procédure, une fois sur la plateforme :

- créer un compte INE (Identifiant National d'Etudiant) avec un mot de passe ;
- puis se connecter ;
- ensuite cliquer sur la rubrique bourse pour commencer à soumettre le dossier de candidature.

Le nombre de bourses disponibles est de cinq (05)

1- Conditions d'éligibilité

Peuvent faire acte de candidature, les étudiants Burkinabè remplissant les conditions suivantes :

- être titulaire d'une licence, avec au moins la mention « **assez bien** » ;
- avoir 28 ans au plus au 31 décembre 2021.

2- Dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- un extrait d'acte de naissance ;
- un certificat de nationalité burkinabè ;
- les copies légalisées des diplômes (ou attestations des diplômes) du baccalauréat, de la licence et des relevés de notes des trois (03) dernières années d'études de licence ;

- une attestation d'inscription en première année de master au Centre Africain d'Etudes supérieures en Gestion (CESAG) au titre de l'année académique 2021-2022.

Les candidats retenus pour ces bourses devront déposer un complément de dossier au Centre national de l'Information, de l'Orientation Scolaire et Professionnelle et des Bourses (CIOSPB) composé comme suit :

- un extrait d'acte de naissance ;
- un certificat de nationalité burkinabè ;
- les copies légalisées des diplômes (ou attestations des diplômes) du baccalauréat, de la licence et des relevés de notes des trois (03) dernières années d'études de la licence ;
- une attestation d'inscription en première année de master au Centre Africain d'Etudes supérieures en Gestion (CESAG) au titre de l'année académique 2021-2022;
- un curriculum vitae ;
- une lettre de motivation.

NB :

- ❖ *Les dossiers des candidats titulaires de la maîtrise et postulant pour un master 1 seront examinés sur la base des relevés de notes de la licence ;*
- ❖ *Les étudiants déjà attributaires d'une bourse nationale de cycle master en cours ne sont pas éligibles aux bourses pour les études pour le CESAG ;*
- ❖ *Les candidats sont informés que l'attribution de la bourse pour les études au CESAG est soumise aux conditions d'attribution de la bourse nationale de cycle master.*

Les dossiers peuvent être déposés en ligne du 30 août au 10 septembre 2021 jusqu'à 23h59 mn sur le site : <https://campusfaso.bf/> dans la rubrique bourse.

NB : Tout dossier incomplet est irrecevable.

P/le Ministre et par délégation,
Le Secrétaire général



Pr Mahamadou SAWADOGO
Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques